

La loi Macron & l'Activité économique

POUR VOUS INSCRIRE

8 octobre 2015

à la Manufacture des Tabacs - Amphi Colloques



Thématique

Le colloque vise à présenter les mesures phares contenues dans la loi Macron pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques venant d'être définitivement adoptée : les mesures visant à libéraliser l'activité, intéressant les professions réglementées (règles d'accès, tarif, sociétés d'exercice) ou encore le transport et la concurrence ; les mesures diverses destinées à stimuler le financement et l'innovation (mesures destinées à améliorer le financement des entreprises ou à simplifier la vie de ces dernières ou concernant encore les sociétés à participation publique et le droit de l'environnement) ; les mesures intéressant l'emploi (travail le dimanche, accords de maintien dans l'emploi...) mais également le renforcement de l'effectivité du droit du travail (nouvelles sanctions) ; enfin, les mesures touchant à la justice et aux entreprises, avec la réforme de la justice prud'homale et de la justice commerciale. La manifestation réunira des universitaires spécialistes des domaines concernés ainsi que des professionnels auxquels conjuguèrent leur expertise pour livrer les apports de ce texte et leur approche sur les questions qu'il suscite.

CLIQUEZ ICI

8 h 30 | Accueil des participants

8 h 45 | Ouverture du colloque

Mme C. Mascala, *Professeur à l'Université Toulouse 1 Capitole, 1ère Vice-Présidente.*

9 h 00 | Présentation des travaux

G. Jazottes, *Professeur à l'Université Toulouse 1 Capitole* et
F. Macorig-Venier, *Professeur à l'Université Toulouse 1 Capitole, responsable scientifique du colloque.*

1 - La libération de l'activité

Présidence de séance : Mme L. Idot, *Professeur à l'Université Panthéon-Assas (Paris II), membre du Collège de l'Autorité de la Concurrence.*

9 h 15 | Exercice des professions réglementées.

9 h 15 | L'exercice des professions en société

B. Saintourens, *Professeur à l'Université de Bordeaux.*

9 h 35 | Table Ronde :

Le tarif et l'accès aux professions

Me X. Poitevin, *Président de la Chambre des Notaires CA Toulouse*,
Me M. André, *Vice-Président du CNAJMJ* ; Me M. Labarbe,
Commissaire-priseur, membre de la Compagnie Midi Sud-Ouest ; Me F.
Arnal, *Syndic de la Chambre départementale des Huissiers de justice de la Haute-Garonne.*

10 h 15 | Discussion

10 h 30 | Réforme de la distribution et de la concurrence

G. Jazottes, *Professeur à l'Université Toulouse 1 Capitole.*

10 h 50 | Libération des transports

Ch. Paulin, *Professeur à l'Université Toulouse 1 Capitole*

11 h 10 | Discussion et Pause

2 - La stimulation de l'investissement et de l'innovation

Présidence de séance : Mme M-H. Monsérié-Bon, *Professeur à l'Université Toulouse 1 Capitole, Directrice du CDA*

11 h 40 | L'amélioration du financement des entreprises

A. De Bissy, *Professeur à l'Université Toulouse 1 Capitole.*

12 h 00 | Diverses mesures facilitant la vie des entreprises (identification des entreprises, comptabilité, insaisissabilité de la résidence principale, cession d'un fonds de commerce ou du contrôle d'une société commerciale en présence de salariés)

C. Houin-Bressand, *Professeur à l'Université de Lorraine.*

12 h 20 | Discussion et Déjeuner sur place

14 h 15 | Le développement durable et l'environnement dans la loi Macron

M-P. Blin, *Maître de conférences à l'Université Toulouse 1 Capitole* et
Maître X. Larrouy-Castéra, *LOYVE avocats.*

14 h 35 | Sociétés à participation publique et Etat actionnaire

G. Kalfèche, *Professeur à l'Université Toulouse 1 Capitole.*

3 - L'emploi et l'effectivité du droit du travail

Présidence de séance : Monsieur A. Arseguel, *Professeur à l'Université Toulouse 1 Capitole*

15 h 00 | La levée des freins à l'emploi

E. Fabries-Lecca, *Maître de conférences à l'Université Toulouse 1 Capitole*

15 h 20 | Vers un renforcement de l'effectivité du droit du travail

M-C Amauger-Lattes, *Maître de conférences à l'Université Toulouse 1 Capitole*

15 h 40 | Discussion et Pause

4 - La justice et les entreprises

Présidence de séance : Monsieur A. Arseguel, *Professeur à l'Université Toulouse 1 Capitole*

16 h 00 | La réforme de la justice prud'homale

B. Reynès, *Maître de conférences à l'Université Toulouse 1 Capitole*

16 h 20 | Discussion

16 h 30 | La réforme de la justice commerciale

C. Saint-Alary-Houin, *Professeur à l'Université Toulouse 1 Capitole*
et J. Raibaut, *ancien Président du Tribunal de commerce de Toulouse, ancien Président de la Conférence générale des juges consulaires*

17 h 15 | Discussion et clôture des travaux
Remise des diplômes aux étudiants du Master de Droit fondamental des affaires.

CONTACT : ifr@ut-capitole.fr

Responsable scientifique

Francine Macorig-Venier, *Professeur à l'Université Toulouse 1 Capitole*

* L'incidence de la loi Macron sur le droit des entreprises en difficulté sera présentée lors du Colloque sur la reprise d'entreprises en difficulté qui aura lieu le 9 octobre 2015 (voir programme sur le site de l'Université)

